

CONSEIL DE QUARTIER DISTRICT 8 | DUBUISSON

Compte rendu

Séance du 19 février 2025 à 19 h à la Maison du Citoyen de Dubuisson

PRÉSENCES :

M. Yvon Rodrigue, conseiller municipal du district no. 8 et président du conseil de quartier

Mme Rosalie Davis, conseillère de quartier
Mme Audrey Massicotte, conseillère de quartier
M. Claude Valcourt, conseiller de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

INVITÉS :

M. Ian Bélanger, directeur du Service Sports et plein air

ABSENTS :

Mme Ouiam Clak, conseillère de quartier
M. Frédéric Labelle, conseiller de quartier
Postes vacants (x1)

ASSISTANCE : 8 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Monsieur Yvon Rodrigue, président du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 02.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par Mme Rosalie Davis, appuyé par Mme Audrey Massicotte de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION DUB2025-02-01

3- Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 27 novembre 2024

M. Rodrigue effectue la lecture du procès-verbal de la séance précédente, tout en rappelant les points principaux qui ont été abordés. Il est proposé par M. Frédéric Labelle, appuyé par Mme Rosalie Davis de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION DUB2025-02-02



Suivis :

- a. **80^e anniversaire de la paroisse** : Le conseil de quartier décidera du montant alloué à cette activité lors de la prochaine rencontre de quartier.
- b. **Enseigne devant la Maison du Citoyen** : Une enseigne a été installée devant la Maison du Citoyen pour l'identifier.
- c. **Coupe d'arbre** : Le cas est à l'étude au Service de l'Environnement.
- d. **Site Facebook | Maison du Citoyen** : M. Rodrigue doit relancer la conseillère Mme Clak qui a fait des vérifications à ce sujet.

4- Invités

a. SSPA (propositions d'aménagement pour le Parc de la Maison du Citoyen)

M. Ian Bélanger, directeur du Service Sports et Plein Air de la Ville de Val-d'Or, présente un plan d'aménagement du Parc de la Maison du Citoyen. Il rappelle d'abord les résultats du sondage présenté lors du conseil de quartier du 8 mai 2024, avant de détailler le projet.

Principaux aménagements prévus :

- Forêt nourricière
- Nouvelle patinoire
- Allées de pétanque
- Terrain de balle
- Sentier en poussière de pierre
- Stations d'exercices
- Jeux pour les tout-petits
- Amphithéâtre extérieur naturel
- Accès à la piste de ski de fond

Les installations sanitaires existantes seraient maintenues, et l'accès à la Maison du Citoyen serait maximisé.

Période de questions du public

- **Des buts de soccer pourraient-ils être installés ?**
Oui, bien qu'il ne s'agisse pas d'un terrain officiel.
- **Qui détermine quelles portions du plan seront réalisées en premier ?**
La priorisation dépendra de l'établissement du budget et de la possibilité d'un déploiement progressif.
- **Un terrain de pickleball pourrait-il être aménagé ?**
Oui.
- **Le plan peut-il être diffusé publiquement ?**
Non, il a été présenté exclusivement au conseil de quartier.
- **Un panneau lumineux pourrait-il être ajouté ?**
Non, en raison des enjeux de sécurité liés à la vitesse de circulation au centre du village.
- **Le camp de jour « Été en fête » pourrait-il se tenir à Dubuisson ?**
Éventuellement, oui.
- **Certains éléments du plan pourraient-ils être retirés ?**
Oui, selon la disponibilité des partenaires et des subventions.



- **La plateforme de consultation citoyenne Cocoriko sera-t-elle utilisée pour suivre le projet ?**
C'est une option à envisager, mais le budget doit préalablement être établi.
- **Y aura-t-il du mobilier sur le site ?**
Oui, notamment des tables de pique-nique et des supports à vélo.
- **Les partenaires financiers seront-ils mis en valeur sur le site ?**
Une plaque pourrait être installée, mais leur visibilité sera limitée.
- **Le SSPA reviendra-t-il présenter la suite du projet ?**
C'est envisageable, mais certains aspects budgétaires restent à confirmer.

5- Recrutement de conseillers de quartier

Actuellement, un poste de conseiller de quartier est toujours à combler. Personne ne se propose pour l'occuper.

6- Sujets divers

- a. **Sécurité routière sur la route 117 :** Différentes instances sont en discussions avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), qui étudie des stratégies pour réduire la vitesse dans le centre du village.
- b. **Piste de ski de fond :** Une citoyenne formule plusieurs demandes concernant l'aménagement et la promotion des sentiers :
 - Installer une carte sur place indiquant les boucles et les distances des sentiers.
 - Corriger l'enseigne « Départ », où il manque la lettre « A ».
 - Faire la promotion des sentiers de ski et de la Maison du Citoyen.
 - Indiquer quand les sentiers sont fraîchement damés.De plus, M. Valcourt souligne qu'il ne manque que 400 pieds pour relier la fin de la piste de ski à l'École Buissonnière et questionne la faisabilité de ce raccordement.
- c. **Aménagement d'un terrain de pickleball :** M. Rodrigue demande à M. Bélanger s'il serait possible d'ajouter du lignage sur un terrain existant afin de permettre la pratique du pickleball l'été prochain.

7- Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mercredi 7 mai 2025 à 19 h à la Maison du Citoyen de Dubuison. D'ici là, on peut écrire à yvon.rodrigue@ville.valdor.qc.ca.

8- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Claude Vaillancourt, appuyé par Mme Rosalie Davis, de lever la séance. Il est 20 h 17.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION DUB2025-02-03

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée

